



Règlement de la Coupe de Volley-ball 4x4 FSGT - Haute-Savoie 2018

ARTICLE 1 : la Coupe de Haute-Savoie de Volley-ball est organisée par le comité d'organisation du championnat FSGT de Haute -Savoie. Elle est ouverte aux clubs affiliés à la FSGT, ainsi qu'aux équipes féminines de la FFVB qui jouent des matchs amicaux contre des équipes FSGT lors de la saison en cours.

RAPPEL : Pour les joueuses souhaitant intégrer une équipe mixte (Masters ou Challenge), la licence FSGT est exigée, comme chaque année.

ARTICLE 2 : la Coupe de Haute-Savoie est organisée pour 3 niveaux de compétition (deux niveaux mixtes, un niveau féminin) :

- **Masters** : pour les équipes qui jouent aux niveaux Excellence et Promotion d'Excellence du championnat mixte FSGT ;
- **Challenge** : pour les équipes qui jouent aux niveaux Honneur et Promotion d'Honneur du championnat mixte FSGT ;
- **Primavera** : pour les équipes féminines.

ATTENTION: En Challenge, un seul joueur niveau Masters sera toléré.

ARTICLE 3 : le montant de l'inscription est de 20 € par équipe (formulaire à remplir).

ARTICLE 4 : les matchs se dérouleront le soir et en semaine, sur la base du règlement FSGT 2015 / 2016, avec les aménagements suivants :

- Les équipes sont formées de 4 joueurs, avec éventuellement un remplaçant.
- Le remplaçant ne peut entrer en cours de set (sauf blessure).
- Aucun joueur ne peut jouer dans deux équipes différentes.
- Aucune règle de position sur le terrain (rotation et avant/arrière).
- Au moins deux serveurs par équipe ; changement de serveur à la récupération du service.
- Chaque set commence sur le score de 0 à 0 (aucun point de bonification féminin).
- Il n'y a pas de temps mort.
- L'arbitrage est assuré par une équipe ne jouant pas.
- Chaque match se déroule en 2 sets de 15 ou 21 points (à déterminer sur place) avec 2 points d'écart ou à un temps de jeu défini sur place par le responsable du club recevant.

RAPPEL : respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des gymnases.

Attention : chaque club inscrit s'engage à laisser à disposition son gymnase, pendant ses plages horaires, pour l'organisation des soirées de coupe. Le comité d'organisation veillera à toujours faire jouer, dans chaque gymnase, le club responsable du créneau horaire.

L'équipe responsable du gymnase dans lequel se déroulent les matchs devra envoyer, le plus rapidement possible, les résultats des matchs du soir au responsable de niveau dans la liste ci-dessous (l'idéal étant le soir même)

ARTICLE 5 : la compétition se déroule sur 3 semaines. Chaque équipe joue 3 soirées de match. Chaque soir de match, les équipes sont regroupées en poule de 3 ou 4 équipes. En fin de soirée, un classement est établi dans la poule, qui définit la répartition des équipes lors de la soirée suivante. La dernière soirée pourra se dérouler sous la forme de demi-finales et finales.

Le comité d'organisation s'efforcera, dans la mesure du possible, d'organiser des poules géographiques par niveau lors de la première et seconde soirée.

ARTICLE 6 :

Classement :

- . par nombre de sets gagnés
- . en cas d'égalité de sets gagnés : faire le ratio des points gagnés / perdus
- . « pile ou face » par le comité en cas d'égalité des ratios

ARTICLE 7 : pour chaque niveau, un responsable est désigné, qui recueille les résultats et répartit les équipes dans les gymnases :

Niveau	Responsable	E-mail	Téléphone
Primavéra	Gérard et Véronique BURDET	3bubus@wanadoo.fr	0679490408 0611821695
Challenge	Sandrine REYNAUD	reynaud100drine@gmail.com	0683060440
Masters	Thomas DUFOUR Loïc BOUILLY	dufour.dijon@orange.fr loic.bouilly@gmail.com	0638256082 0658103667

ARTICLE 8 : les responsables des équipes sont tenus de se renseigner sur les horaires des matchs et les lieux des rencontres auprès des responsables de chaque niveau. Les résultats et affectations pour les tours suivants seront envoyés par courriel aux responsables d'équipes, d'où l'importance du bon remplissage des fiches d'inscription à la Coupe.

ARTICLE 9 : le comité d'organisation décline toutes responsabilités concernant les problèmes liés aux vols ou accidents pouvant survenir lors des rencontres de cette compétition.

Le 12 avril 2018
Le comité Volley FSGT 74.